

Cadrage du questionnement concernant l'évolution des unités expérimentales de l'INRA

(Y. Chilliard, CSN du 28 septembre 2011 à Theix)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CSN de l'INRA,
Chers collègues,

Tout d'abord merci à Frédéric Dardel pour avoir accepté la proposition des 8 élus des secteurs scientifiques de mettre la question des IE/UE à l'OJ de cette réunion du CSN.

Je m'adresse à vous en tant qu' élu du secteur animal mais aussi au nom des 7 autres élus sur la base de la profession de foi « Pour un INRA pérenne, totalement public, libre, au service de tous les citoyens », issus des différents secteurs scientifiques de l'INRA.

Comme vous avez pu le voir hier, les installations expérimentales occupent une place très importante sur notre Centre de Recherche pour nos collègues scientifiques comme techniciens. J'ajoute que j'ai reçu ces derniers mois et semaines plusieurs témoignages qu'il en est de même dans d'autres Centres, et dans plusieurs Départements de Recherche des secteurs animal, végétal, sciences sociales,

Historiquement, les recherches sur les plantes cultivées ou animaux d'élevage à l'INRA s'effectuent dans des **Installations Expérimentales (IE)** et dans des **Unités Expérimentales UE**).

Les UE étudient des dispositifs larges et proches des conditions de terrain, avec des approches transversales et parfois sur le long terme. Elles sont largement autonomes et travaillent en liaison avec plusieurs UR et Départements et souvent avec des partenaires régionaux.

Les IE sont partie intégrante des Unités de Recherche (UR) et réalisent des expériences plus analytiques en liaison directe avec les équipes de recherche des UR, dont elles sont en quelque sorte un prolongement des paillasses de laboratoire. Elles collaborent aussi avec l'extérieur, dans le cadre de la stratégie des UR.

Ces deux dispositifs sont complémentaires, et contribuent à répondre à la diversité des missions et des objectifs de l'INRA et lui permettent de remplir pleinement son rôle d'institut de recherche finalisée, en acquérant des connaissances nouvelles et appliquant des connaissances acquises.

La DG de l'INRA a décidé récemment (*en s'appuyant notamment sur un rapport de la CNUE fin 2009 qui n'a été rendu public que fin 2010, et qui a mis en avant des critères principalement quantitatifs*) de **séparer les plus « grosses » IE (> 7 agents !) de leurs UR de rattachement, et soit de leur octroyer un nouveau statut d'UE « autonomes » soit de les fusionner avec des UE existant déjà.** Cette mesure concerne une très large partie des moyens expérimentaux des UR actuelles.

Cette décision, sous prétexte d'accroître la lisibilité (*mais les fusions projetées auront souvent l'effet inverse*) et **d'ouverture à l'extérieur** (*mais les IE sont déjà largement ouvertes à l'extérieur*) aurait de nombreuses conséquences négatives sur la vie des UR comme des IE/UE :

- **perte d'autonomie** dans les stratégies de recherche et d'expérimentation des UR
- complexification des procédures, multiplication des décideurs, accroissement des coûts de coordination et des procédures bureaucratiques, perte de réactivité, etc.
- **affaiblissement des liens entre équipes de recherche et techniciens des IE**, alors que ces liens ont déjà été mis à mal par la création de certaines TGU (*Très Grandes Unités, dont une des logiques est la mutualisation de plus en plus de tâches pour un nombre décroissant d'agents*) et moindres possibilités d'évolution des compétences et des carrières des agents entre IE et laboratoires.
- **mise en concurrence des UE** pour obtenir des contrats de prestations pour assurer leur équilibre budgétaire, et recours croissant à des travailleurs précaires pour les réaliser.
- **affaiblissement des liens avec les Départements de recherche** au profit d'un pilotage croissant par les Centres conduisant à terme à la perte de la cohérence nationale des stratégies scientifiques.

Cette décision vient à contre-courant des évolutions des dernières années, où des UE « autonomes » de grande taille avaient été réintégrées comme IE dans les UR auxquelles elles étaient fortement liées par les thématiques de recherche, car les collègues comme la hiérarchie de proximité avaient déjà bien vu les inconvénients de la séparation, listés ci-dessus. Par exemple :

- en 2002 (*suite à une évaluation collective*), l'UE « Porcs » de Rennes-St Gilles dans l'UMR SENAH (ex-UMR VP)(Dépt PHASE)
- en 2006 (*suite à une réflexion au niveau Département et Centre*), l'UE de Mirecourt-Nancy dans l'UR ASTER (Dépt SAD)
- en 2006 l'UE « Domaine expérimental » de Clermont-Crouel dans l'UMR GDEC (Dépt GAP)
- et plus récemment, l'UE Nutrition Comparée de Clermont-Theix dans l'UNH (Dépt AlimH)

Cette décision vient à contre-courant de la reconnaissance internationale de la force et de l'originalité des équipes INRA qui intègrent dans une même UR chercheurs, ingénieurs, techniciens en laboratoire et techniciens de terrain travaillant sur des dispositifs performants pour apporter des réponses à des questions à forts enjeux pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Il s'agit en effet pour l'ensemble des agents de conduire ensemble des démarches expérimentales sans sacrifier à la simple gestion des équipements à moindres coûts et avec moins de personnel.

Cette décision vient même à contre-courant des appréciations des commissions AERES d'évaluation de nos UR en 2010-2011 :

- A Rennes-St Gilles (UMR SENAH et UMR PL) :

« Deux installations expérimentales (IE) d'envergure (Lait, Porc) complètent le dispositif. Lors des échanges avec les membres de l'unité, la commission a noté le rôle central de ces IE. Elles contribuent au rayonnement des équipes, à leur expertise tant scientifique que professionnelle et de plus, elles apparaissent tenir un rôle particulier dans sa cohésion car elles tissent des liens fonctionnels forts entre chercheurs et techniciens des différentes équipes..... La combinaison de compétences disciplinaires multiples et fortes et d'accès à des installations expérimentales performantes... »

- A Clermont-Theix (UR Herbivores)

«...la commission a remarqué le rôle central de cette installation expérimentale, « paillasse » par excellence des chercheurs de l'unité.... A noter la place centrale occupée par l'installation expérimentale, véritable interface entre les équipes de recherche. ... La commission note aussi un risque potentiel lié à la transformation de l'installation expérimentale en une unité expérimentale. Il convient de rappeler le rôle central et fédérateur de cette installation qui devrait être maintenu dans les prochaines années. »

De nombreuses voix se sont élevées ces dernières années contre la multiplication autoritaire des TGU à l'INRA, et nous n'allons pas lister ici l'ensemble des arguments entendus. Mais **faisons l'hypothèse que l'argument décisif pour créer des TGU soit de créer des collectifs larges avec un meilleur potentiel** du fait du rassemblement de compétences scientifiques, techniques et de moyens analytiques et expérimentaux. Eh bien, **que penser alors de ces TGU qui à peine créées sont aussitôt « castrées » par des redécoupages** (sorties des IE, sortie des « plateformes analytiques » devenant « autonomes », ...), certes orthogonaux aux fusions « thématiques », mais **antagoniques à la volonté affichée de fédérer des moyens et des compétences dans une même Unité, fonctionnelle et lisible.**

Tout ce qui précède explique le **fort mécontentement des chercheurs, ingénieurs et techniciens qui subissent cette politique de séparation.** Ainsi, **88 des 180 agents de l'UR Herbivores de Theix ont signé une lettre adressée à la DG** pour demander un moratoire sur ces décisions. Dans le cas de l'URH, il faut aussi ajouter que ceci arrive seulement 4 ans après une décision controversée en 2006 de **fermer l'UE auvergnate d'Orcival**, que la DG avait alors fait passer en promettant (entre autres) au groupe de travail (2004-2006) et à l'AG du personnel de ne pas remettre en cause le rôle central et spécifique de l'IE de proximité, aujourd'hui menacée de séparation !

D'autres réactions se font jour : ainsi le futur DU d'une TGU imposée à Rennes par fusion des UMR SENAH et PL essaye d'obtenir les maintiens des IE dans la TGU ; ainsi la Directrice de l'UR et le Chef de Département SAD, soutenus par leur Président de Centre, ont écrit à la DG INRA pour exprimer leur souhait de maintenir l'IE de Mirecourt dans l'UR ASTER.

Les raisons institutionnelles de cette décision d'éclater à marche forcée (*pour application dès janvier 2012*) les collectifs de recherche et d'expérimentation, **ne sont ni dans des logiques scientifiques ni expérimentales.** Mais voici un extrait du document de travail pour le CTP INRA du 26 mai 2011, intitulé **«Schéma directeur pour l'optimisation des fonctions « support » à l'INRA » :**

*« La réalisation du schéma directeur sur l'optimisation des fonctions support doit apporter sa contribution à cet **effort collectif de maîtrise de la dépense** mais il ne doit pas être le seul cadre d'action pour y parvenir et ceci pour au moins deux raisons. En premier lieu, **les dépenses de fonctionnement courant sont d'abord celles des unités de recherche, le coût des fonctions support ne représentant que 13% du coût global de l'INRA.** En second lieu, le pas de temps nécessaire à la mise en oeuvre d'une politique d'optimisation des dépenses pour générer une meilleure maîtrise des charges, **politique qui doit concerner la totalité des activités de l'établissement**, n'est pas celui de la réduction de la subvention qui intervient annuellement dans le cadre du budget de l'établissement ; ce décalage doit être géré **en prenant des mesures d'application immédiate**....».*

On est donc en plein dans **la logique de la RGPP pour diminuer rapidement et fortement les moyens de la recherche publique**, qui va de pair avec la mise en place de **projets à court terme pilotés de l'extérieur**. Ce pilotage est exercé par des agences nationales (ANR, ...) ou européennes **de plus en plus influencées par l'industrie** (notamment via le *Crédit Impôt Recherche*), et finançant des projets qui annoncent les conclusions attendues par les dites agences ou industries. Et tout ceci **en sous-traitant l'expérimentation à des UE (et les analyses à des plateformes analytiques) dédiées à de la prestation de service facturée à « coûts complets »** et donc réservée aux équipes ayant obtenu les précieux contrats...

Les 8 élus des secteurs scientifiques soutiennent totalement les actions de nos collègues scientifiques comme techniciens, qui sont extrêmement préoccupés par l'avenir des IE, et qui s'adressent à la Direction Générale de l'INRA, comme dans la lettre ouverte distribuée hier matin, ou dans la lettre des 88 agents de l'URH, ou dans les démarches des DU de certaines des UR concernées.

Enfin, le ministre lui-même a dit la semaine dernière à la CGT **qu'il n'y aura pas l'audit initialement prévu pour cet automne sur les fonctions 'soutien'**; alors pourquoi se précipiter comme le fait actuellement la DG INRA au risque de démanteler un outil qui fait la force de l'Institut ? Nous sommes donc d'autant plus fondés à demander **l'arrêt immédiat des procédures de transformation des IE et des UE en cours**.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous proposons que le CSN appelle la DG INRA à un moratoire sur les décisions de séparation des IE de leurs UR de rattachement.

Merci pour votre écoute et pour votre soutien.

Proposition pour avis du CSN :

Le CSN INRA réuni à Theix et à Crouel les 27-28 septembre 2011 a pris note des problèmes que poserait à de nombreuses UR INRA la séparation d'avec leurs IE. Il demande en conséquence à la DG INRA de mettre en place un moratoire sur ces décisions, pour permettre de consulter les scientifiques et techniciens concernés et de comparer les avantages et inconvénients d'un changement de statut de leurs IE.